

Le CDEN est composé de représentants des collectivités territoriales (communes, départements et région, des personnels des établissements d'enseignement et de formation et des usagers (parents d'élèves, associations, etc). Il est présidé par la préfète du département, secondée par la DASEN.

Il présente aux élus et aux usagers toute question relative à l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement dans le département.

Mme la préfète débute en évoquant l'attentat dramatique du 13 octobre. Une réunion a eu lieu avant hier avec les chefs d'établissement et les services de police sur la sécurité dans les établissements, la prévention et la lutte contre les phénomènes de radicalisation. En décembre est prévue une réunion avec le procureur de la république. Mme la DASEN renchérit et évoque l'hommage digne qui a associé toute la communauté éducative le 16 octobre. Elle tient aussi à dire un mot de la disparition de M Mabille IA-IPR apprécié de tous.

Réponses apportées aux déclarations et questions.

-Budget de l'EN, Mme la DASEN indique que c'est le 1^{er} de l'État, sa hausse est de 3,9 milliards donc +5,5 % pour 2024, sans doute encore insuffisant mais c'est un effort important.

-Le Pacte (FSU), Mme la DASEN indique que le soutien en 6ème démarre bien, elle remercie les chefs d'établissement qui cherchent des solutions pour permettre aux PE de remplir cette mission. C'est variable selon les établissements mais elle est confiante, il y a une belle dynamique. La proviseure du LP Diderot (présente au nom de l'UNSA) confirme que dans son établissement elle continue à en enregistrer, il faut le temps que cela se mette en place.

-La formation continue (FSU). Mme la DASEN indique que l'objectif est de 100 % hors temps scolaire à la prochaine rentrée, mais elle est d'accord sur les questions d'égalité hommes-femmes, cela ne doit pas toucher par exemple les vacances. Possibilité de travailler sur les EDT pour libérer des plages horaires dans la semaine.

-Le bâti scolaire et les évolutions climatiques (FSU). Mme la DASEN précise que les collectivités sont dans l'accompagnement. Mme la Préfète complète, la rénovation énergétique des écoles, c'est une priorité du gouvernement. Les préfets doivent faire remonter un recensement des établissements à rénover en priorité. Ils sollicitent les collectivités. 42 projets de rénovation d'ampleur sont remontés pour le département (3 critères : vétusté, consommation d'énergie, prise en compte des évolutions pédagogiques). En 4 ans 62 projets ont été portés avec un accompagnement de l'État.

-La sécurité des établissements (les autres syndicats). Mme la DASEN rappelle que les règles ont été envoyées dans tous les établissements, tous les personnels ont dû s'en saisir. Une communication peut se faire par les CA et conseils d'école pour qu'il puisse y avoir une réflexion commune aussi avec les familles.

-Harcèlement scolaire (les autres syndicats). Mme la DASEN nous remercie d'accompagner les nouvelles mesures. Dans le cadre de la journée non au harcèlement, M le Recteur était à Marigny ce matin. Beaucoup d'actions sont prévues dans les établissements. Nous avons jusqu'au 16 novembre pour le questionnaire élèves. Les infirmières scolaires sont-elles aussi sollicitées, il y aura certainement des situations à accompagner. Un lien est nécessaire aussi avec les familles.

-Réforme du LP (FSU, CGT). Toute réforme la 1ère année nécessite des ajustements, mais Mme la DASEN pense qu'on avance et cela en concertation avec les entreprises. Il y a aussi la mise en place du dispositif de découverte des métiers au collège. Il y aura une réunion sur la carte des formations le 24 novembre, elle est évolutive, les élèves pourront ainsi s'insérer dans les métiers de demain. Les formations courtes ne sont pas moins insérantes, les mentions complémentaires sont un plus.

-Les Jacobins (FSU).

Cette question porte sur la situation du réseau Les Jacobins, écoles maternelles, écoles primaires et collège.

En 2014 déjà, le réseau Les Jacobins, au regard des indicateurs retenus, était le plus défavorisé du département. Pourtant, il ne fut pas classé en REP +.

Aujourd'hui, au regard des indicateurs récents, la situation ne s'est pas améliorée. A titre de comparaison, quand la moyenne nationale est de 100, l'IPS du collège Les Jacobins est de 68, tandis que le deuxième établissement aubois au classement présente un score de 82.

Depuis dix ans, les élèves n'ont pas eu les conditions d'apprentissage qui leur étaient dues. Les enseignants n'ont pas eu les conditions d'exercice et de rémunération qui leur étaient dues.

Les professeurs du réseau étaient massivement en grève les lundis 4 et mardi 5 septembre dernier pour demander réparation de cette injustice et obtenir le passage en réseau d'éducation prioritaire renforcé sans délais, revendication soutenue par la municipalité de Troyes, le Conseil Départemental de l'Aube, Mme la Député Bazin Malgras et Mme la Sénatrice Perrot.

Madame la Directrice académique des services de l'éducation nationale, avez-vous obtenu des réponses du ministère quant aux revendications des collègues du réseau Les Jacobins et leur demande d'audience auprès de M.Attal ?

Mme la DASEN explique que la DSDEN a accompagné au mieux cette année le collège et les écoles du réseau. Par exemples décharge supérieure aux directrices d'école, dotation équité au collège qui le place au même niveau que les REP+, par contre elle n'a pas la main sur le niveau de la prime. M le Recteur a relayé la demande à M le ministre, de nombreux élus ont écrit. La carte de la politique de la ville sera actée en janvier 2024. Elle n'a pas reçu de réponse.

Mme la Préfète comprend l'impatience des collègues, il y a un calendrier national, elle a indiqué aussi la problématique des Jacobins.

Présentation de la rentrée dans le 1^{er} degré.

Mme la DASEN indique que la rentrée s'est bien déroulée.

Perte de 12 ETP (équivalent temps plein).

Evolution du P/E (profs/élèves) 6,29 en 2020 (5,74 au national) ; 6,47 en 2023 (5,98 au national).

22 % des élèves sont en Éducation prioritaire. 175 classes dédoublées (dont 3 dans le rural hors REP).

L'écart constaté entre le public et le privé s'explique par des flux sur certains niveaux uniquement.

Si on additionne le privé et le public il y a une perte globale de 496 élèves (privé + 15), donc on a une déprise démographique. On ne quitte pas l'école par contre pour s'inscrire à la maison.

Part du privé dans le 1^{er} degré + de 9 % (environ 14 % au national).

On peut s'attendre, avec la déprise démographique, à une baisse de moyens l'année prochaine.

Présentation de la rentrée dans le 2^d degré.

La rentrée a été plus compliquée en terme de RH, il manque encore des enseignants.

La baisse dans les collèges a été plus faible que dans les prévisions, c'est liée à une montée des SEGPA. + 3,1 %. Des heures en plus pour certaines SEGPA aux effectifs chargés et des difficultés d'affectation.

Perte de 112 élèves contre une perte de 171 attendue (-127 public, +14 privé). Perte de 3 divisions.

Stabilité des effectifs dans le privé. Part du privé : 18,6 % (contre 18 % en 2020).

Le Recteur réfléchit à un autre fonctionnement pour l'attribution des divisions en collège.

Nouvel attrait des Jacobins auprès des élèves des écoles du secteur.

E/D (élèves par division) 26,2 hors REP ; 23,4 en REP et REP+ ; 25,8 dans le rural ; 27,6 en ville ; 14,3 en SEGPA ; tout confondu 25,2. On est en deçà du taux académique.

De nouveaux dispositifs :

sections sportives aux Jacobins, au Noyer Marchand et aux Lombards ;

Musique à Langevin Romilly ;

Défense à Arcis, à Beurnonville et au collège Bachelard ;

Espagnol LV2 à Val Moré ;

Section internationale et filles boursières scientifiques à Chrestien de Troyes.

Espoir section internationale espagnol aux Jacobins l'année prochaine, 6h d'accompagnement données dès cette année en espagnol.

Plus d'orientations cette année en LP.

L'ensemble du public – 638, l'ensemble du privé + 29.

